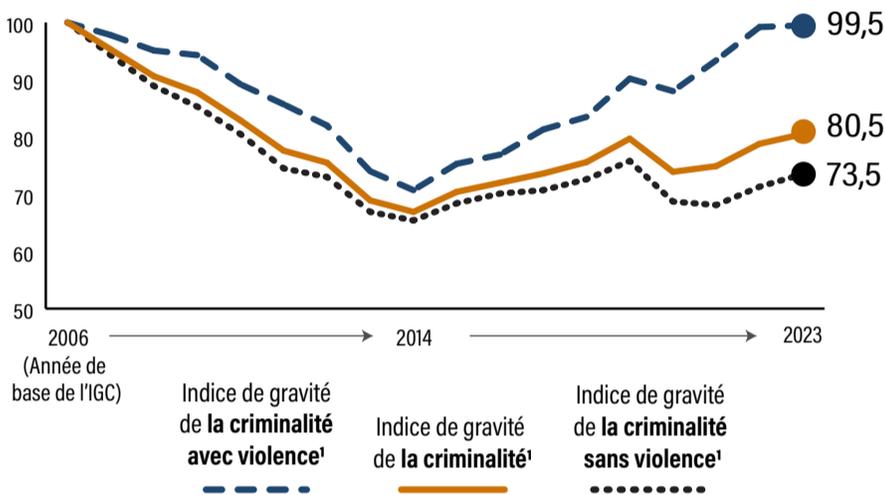


CRIMES DÉCLARÉS PAR LA POLICE

AU CANADA EN 2023

Le volume et la gravité des crimes, mesurés par l'Indice de gravité de la criminalité (IGC)¹, ont augmenté pour une troisième année consécutive, s'accroissant de 2 % en 2023.

Des changements relativement importants ont été observés pour certains types de crimes et se sont traduits par une augmentation de l'IGC sans violence, tandis que l'IGC avec violence est demeuré pratiquement inchangé. Les variations annuelles du taux de criminalité, ou du volume de la criminalité, ont été comparables à celles de l'IGC au fil du temps.



D'importantes variations ont été enregistrées pour certains crimes violents et non violents et ont eu une incidence sur l'IGC à l'échelle du Canada :

Taux	Crimes avec violence	Taux	Crimes sans violence
-14 %	Homicide	+52 %	Pornographie juvénile ²
+35 %	Extorsion	+12 %	Fraude
+4 %	Vol qualifié	+18 %	Vol à l'étalage de 5 000 \$ ou moins
+7 %	Voies de fait (niveau 2)	+5 %	Vol de véhicules à moteur
		-5 %	Introduction par effraction

En 2023, 778 personnes ont été victimes d'un homicide, soit 104 de moins qu'en 2022.

Les homicides attribuables à des gangs représentaient encore près du **quart** (22 %) de l'ensemble des homicides, et 78 % d'entre eux ont été commis avec une arme à feu, le plus souvent une arme de poing.

22 %

La proportion de femmes tuées par leur conjoint ou leur partenaire intime était environ **5 fois plus élevée** que celle enregistrée pour les hommes (31 % par rapport à 6 %)³.

4 777

CRIMES MOTIVÉS PAR LA HAINE

Le nombre de crimes haineux déclarés par la police a augmenté de **32 %**. Cette croissance est principalement attribuable aux crimes motivés par la haine ciblant une religion ou une orientation sexuelle.

En 2023, les variations de l'IGC par rapport à 2022 différaient d'une province et d'un territoire à l'autre

	Valeur de l'IGC, 2023	Variation en pourcentage de l'IGC, 2022 à 2023
Terre-Neuve-et-Labrador	86,3	↑ +5 %
Île-du-Prince-Édouard	72,4	↑ +17 %
Nouvelle-Écosse	73,8	↓ -1 %
Nouveau-Brunswick	86,1	↓ -1 %
Québec	62,2	↑ +3 %
Ontario	60,9	↑ +4 %
Manitoba	145,5	↓ -1 %
Saskatchewan	160,2	↑ +2 %
Alberta	103,0	↓ -2 %
Colombie-Britannique	104,1	↑ +4 %
Yukon	218,8	↑ +2 %
Territoires du Nord-Ouest	473,7	↑ +5 %
Nunavut	429,1	↑ +12 %
Canada	80,5	↑ +2 %

L'IGC doit toujours être considéré dans un contexte communautaire plus large. Pour en savoir davantage, voir le feuillet d'information *Comprendre et utiliser l'Indice de gravité de la criminalité*.

Les cinq plus fortes hausses et baisses de l'IGC, par région métropolitaine de recensement :



- +24 % Chilliwack, C.-B.
- +23 % Abbotsford-Mission, C.-B.
- +13 % Drummondville, Qc
- +12 % Québec, Qc
- +11 % Toronto, Ont.



- 14 % London, Ont.
- 11 % Red Deer, Alb.
- 8 % Grand Sudbury, Ont.
- 8 % Calgary, Alb.
- 7 % Guelph, Ont.

Notes :

- Le taux de criminalité mesure le volume de crimes, alors que l'IGC mesure le volume ainsi que la gravité des crimes. Pour déterminer la gravité d'un crime, on attribue un poids à chaque infraction en fonction des peines qui ont effectivement été imposées par les tribunaux canadiens. Des poids plus élevés sont attribués aux infractions plus graves et des poids moins élevés, aux infractions moins graves. Par conséquent, les infractions plus graves ont une plus grande incidence sur les variations de l'IGC. L'IGC est une mesure par région qui résume la criminalité déclarée par la police sous la forme d'une valeur d'indice. L'IGC n'est pas un indicateur de la sécurité globale et doit être interprété dans un contexte communautaire plus large. Pour en savoir davantage, voir le feuillet d'information *Comprendre et utiliser l'Indice de gravité de la criminalité*.
- Comme pour tous les types de crimes, le nombre d'affaires de pornographie juvénile déclarées par la police peut varier en raison de différents facteurs, y compris les changements dans leur fréquence réelle, ainsi que la sensibilisation du public et les pratiques policières. En 2023, un plus grand nombre d'affaires — actuelles et historiques — ont été transmises aux services de police locaux, grâce aux efforts de

coordination et aux partenariats continus avec les unités provinciales de la police spécialisées dans la lutte contre l'exploitation des enfants sur Internet et le Centre national contre l'exploitation des enfants. L'augmentation du nombre d'affaires de pornographie juvénile déclarées est attribuable en partie à ces affaires additionnelles.

- Exclut les homicides pour lesquels l'auteur présumé n'a pas été identifié (35 % des homicides).
- Sources : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités, Programme de déclaration uniforme de la criminalité, 2023.

Numéro au catalogue : 11-627-M
ISBN : 978-0-660-72587-1

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024